

Corinne BOULINGUEZ, *Les ports de l'Afrique romaine : structures et représentations* (1126 p.) – résumé :

Notre enquête répertorie les ports romains qui ont été édifiés dans l'ensemble des provinces africaines, des côtes atlantiques (Maurétanie Tingitane) aux « autels des Philènes » dans le golfe des Syrtes (Tripolitaine) et ce, de la chute de Carthage en 146 av. J.-C., à la prise de celle-ci par les Vandales en 439 apr. J.-C. Elle s'appuie sur un important corpus de sources, qui réunit des textes littéraires et géographiques, des données archéologiques, iconographiques et épigraphiques.

La fertilité du territoire de l'Afrique romaine, déjà connue à l'époque archaïque, a contribué au développement du commerce maritime méditerranéen, notamment à celui qui était à destination de Rome. Aussi, la question de l'aménagement du littoral africain à l'époque romaine se pose, tant du point de vue structurel que du point de vue fonctionnel, tout comme celle de l'héritage maritime phénico-punique.

Notre travail s'attache à définir le port romain par une étude de la terminologie antique et moderne, tout en prenant en compte son environnement naturel, son espace maritime et son réseau d'échanges. Les ports africains présentent des infrastructures portuaires tout à fait originales. La spécificité de l'architecture portuaire romaine, dans ses aspects techniques ou dans la conception de ses installations, est manifeste, comme le montre la typologie des infrastructures maritimes (jetées, quais, bassins portuaires, cales) et celle des infrastructures terrestres (phares, édifices de stockage, bâtiments liés à l'intendance du voyage), qui complètent la capacité portuaire. Cette première synthèse sur les ports romains d'Afrique propose une répartition spatio-temporelle des sites et de leurs activités, ainsi qu'une meilleure connaissance de ses acteurs. Elle s'efforce de replacer l'Afrique romaine et ses réseaux portuaires au cœur du monde maritime méditerranéen